

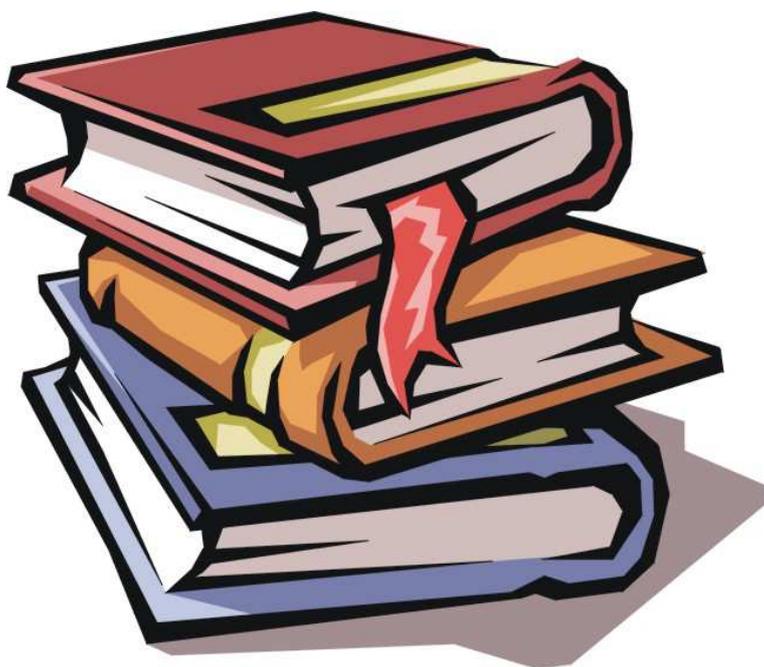


Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

RECUEIL
DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA PREFECTURE
DES YVELINES



N° 86a
Du 02 août 2016

Sommaire du RAA n°86A du 2 août 2016

Préfecture des Yvelines

DCII

Bureau immigration

arrêté portant composition de la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions d'expulsion des ressortissants étrangers

Arrêté



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Arrêté n° 2016215-0010

signé par
Serge MORVAN, Préfet des Yvelines

Le 2 août 2016

Préfecture des Yvelines
DCII

**arrêté portant composition de la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions
d'expulsion des ressortissants étrangers**



Préfecture

Direction de la citoyenneté,
de l'immigration et de l'intégration
Bureau de l'immigration

Arrêté portant composition de la commission chargée d'émettre un avis sur les propositions d'expulsion des ressortissants étrangers

**Le Préfet des Yvelines,
Chevalier de l'ordre national du mérite,**

Vu le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile et notamment ses articles L.522-1 et L.522-2 ;

Vu le décret du 21 juillet 2015 portant nomination de M. Christophe MACKOWIAK, Président du Tribunal de Grande Instance de Versailles ;

Vu les délibérations de l'Assemblée des magistrats du siège du Tribunal de Grande Instance du 1^{er} juillet 2016 désignant les magistrats membres de la Commission d'Expulsion ;

Vu la décision de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Versailles en date du 22 juin 2016 désignant les Conseillers au Tribunal Administratif devant siéger au sein de cette Commission ;

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture :

ARRETE

Article 1er : La commission chargée d'émettre un avis sur les propositions d'expulsion des ressortissants étrangers est composée ainsi qu'il suit :

Président titulaire : Monsieur Christophe MACKOWIAK, Président du Tribunal de Grande Instance de Versailles, ou le magistrat qu'il aura délégué ;

Membre titulaire : Madame Isabelle REGNIAULT, Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Versailles chargée de l'application des peines ;

Membre suppléant : Madame Julia SCHMOLL, Vice-Présidente du Tribunal de Grande Instance de Versailles chargée de l'application des peines ;

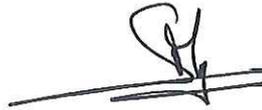
Membre titulaire : Madame Nathalie SYNDIQUE, premier conseiller du Tribunal administratif de Versailles ;

Membres suppléants : Madame Sophie MALET, premier conseiller du Tribunal administratif de Versailles, Madame Charlotte DEGORCE, conseiller du Tribunal administratif de Versailles, Monsieur Laurent GROS, vice-président du Tribunal administratif de Versailles ;

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Versailles, le **02 AOUT 2016**

Le Préfet,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'M' followed by a horizontal line.

Serge MORVAN